

Interrupteurs-minuteries électroniques à rebours

Fonctionnement unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)

Nos de cat. LTB15, LTB30, LTB60, LTB02, LTB12 (lumineux)
 20 A, charges résistives/inductives, 1 800 W, charges à incandescence, 1 ch, charges motorisées
 120 V c.a., 60 Hz

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ces interrupteurs-minuteries ne sont pas compatibles avec les dispositifs à 3 ou 4 voies ordinaires; pour la commutation depuis plusieurs endroits, ils ne peuvent être associés qu'à des interrupteurs asservis Vizia +^{MD}.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 ½ po (6,4 cm).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.**
- Dans les circuits de commande à plusieurs emplacements, n'utiliser qu'un seul (1) interrupteur-minuterie avec jusqu'à neuf unités coordonnées (sans diodes) ou quatre unités assorties (avec diodes).
- Le parcours entre l'interrupteur-minuterie et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre.**

PK-93796-10-05-2A AR0075

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pinc
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Changement de couleur du dispositif :

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :

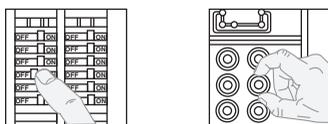


CHARGES MAXIMALES/MINUTERIE EN INSTALLATIONS GROUPÉES			
Charge	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
Résistive	20 A (2 400 W)	16 A (1 920 W)	16 A (1 920 W)
À incandescence	1800 W	1800 W	1800 W
Inductive	20 A	16 A	16 A
Motorisée	1 ch	1 ch	1 ch

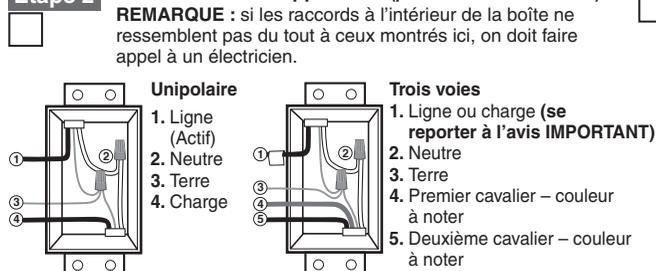
INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées) :

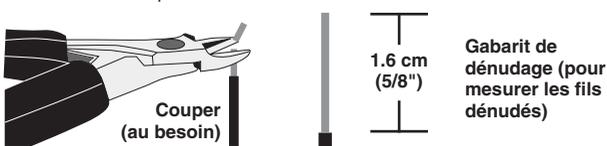


REMARQUE : dans le cas d'installations d'unités assorties (avec diodes), le premier cavalier devient le fil de ligne actif.

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales de l'interrupteur et des unités asservies.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

Retirer l'isolant pré coupé des fils de sortie de l'interrupteur-minuterie. S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin). Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée :

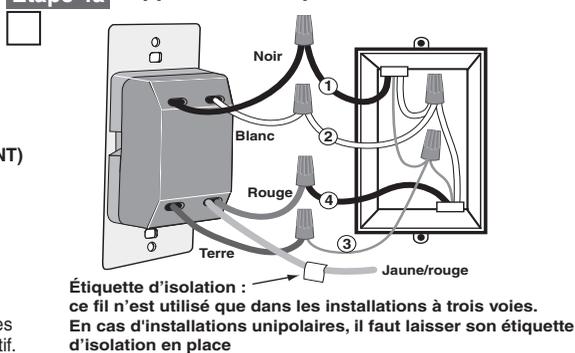


En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS

CONCORDANCES MARETTES/FILS	
1 - 12 AWG + 1	à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1	à 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1	à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1	à 3 x 16 ou 18 AWG

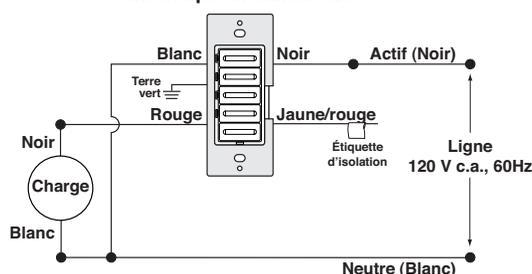
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (sans diodes), passer à l'étape 4b.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités assorties (avec diodes), passer à l'étape 4c.**

Étape 4a Applications unipolaires :



Étape 4a suite

Interrupteur-minuterie

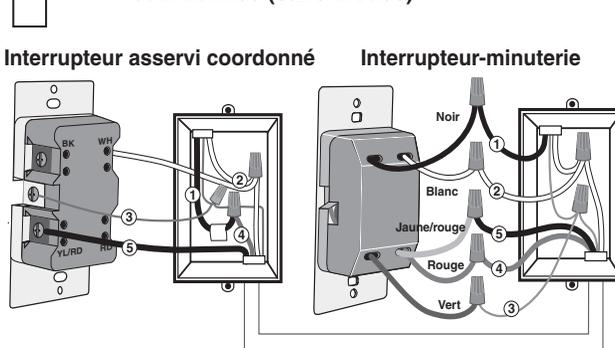


CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR-MINUTERIE :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

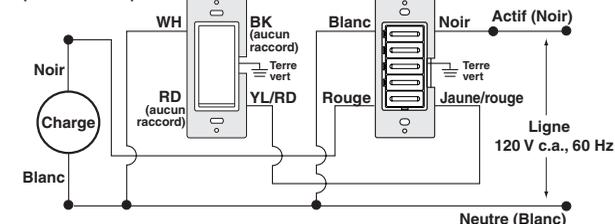
- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie rouge.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc.
- Le fil jaune/rouge de l'interrupteur-minuterie devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4b Applications à trois voies, avec unité Vizia+ coordonnée (sans diodes) :



Étape 4b suite

Interrupteur asservi coordonné (sans diodes)



CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR-MINUTERIE :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : l'interrupteur-minuterie doit être installé dans une boîte murale dotée d'un raccord de ligne actif.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur-minuterie et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, au fil de sortie noir.
- Le premier cavalier de la boîte au fil de sortie rouge (noter la couleur du fil).
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie jaune/rouge.
- Le deuxième cavalier de la boîte au fil de sortie jaune/rouge (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur-minuterie à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc.

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR ASSERVI COORDONNÉ VIZIA+ :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

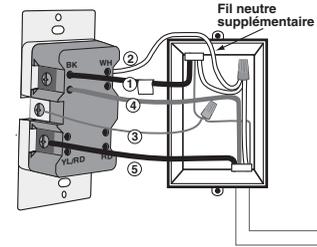
REMARQUE : les bornes BK et RD de l'unité coordonnée ne serviront pas; serrer ces deux vis.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur-minuterie et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

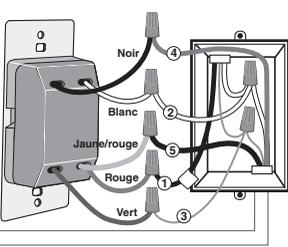
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, au premier cavalier (couleur notée ci-dessus).
- Le second cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité au fil jaune/rouge de l'interrupteur-minuterie.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis WH.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4c Applications à trois voies, avec unité Vizia+ assortie (avec diodes) :

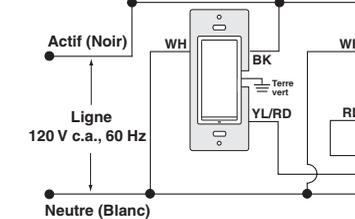
Interrupteur asservi assorti



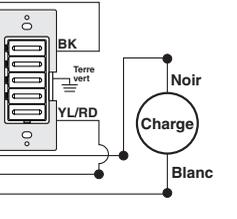
Interrupteur-minuterie



Interrupteur asservi assorti (avec diodes)



Interrupteur-minuterie



REMARQUE : l'interrupteur-minuterie doit être installé dans une boîte murale dotée d'un raccord de charge. L'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré.

À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur-minuterie et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR ASSERVI ASSORTI VIZIA+ : (boîte murale avec fil de ligne actif) :

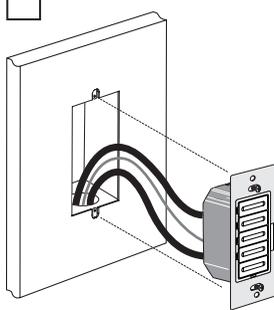
- Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :**
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
 - Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK de l'unité.
 - Le second cavalier de la boîte de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité au fil jaune/rouge de l'interrupteur-minuterie.
 - Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR-MINUTERIE (BOÎTE MURALE AVEC FIL DE CHARGE) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de charge de la boîte étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant au fil de sortie rouge.
- Le premier cavalier de ligne actif au fil de sortie noir.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie jaune/rouge.
- Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) au fil de sortie jaune/rouge. Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur-minuterie à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc.
- Passer à l'étape 5.

Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :

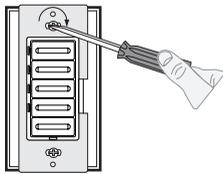


- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Appuyer sur un des boutons de l'interrupteur-minuterie pour mettre ses charges sous tension.

Si elles ne se mettent pas sous tension, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 6 Fixation de l'interrupteur-minuterie : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage sur la boîte. Fixer la plaque murale.

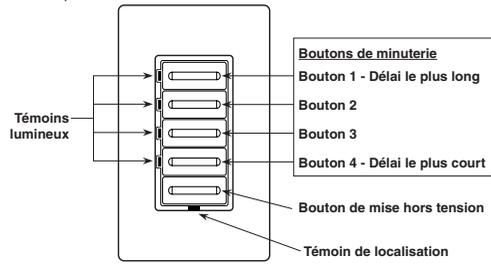


Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERRUPTEUR-MINUTERIE À REBOURS

- Cinq boutons, soit quatre de minuterie et un de mise hors tension.
- Témoins verts le long des boutons pour indiquer le délai restant.
- Témoin vert inférieur qui s'allume quand les charges sont hors tension, et s'éteint quand elles sont sous tension.
- Programmation aisée des intervalles du compte à rebours (quatre choix possibles, sauf pour le modèle LTB02 qui ne peut agir comme minuterie de 12 heures).



FONCTIONNEMENT

- Pour mettre les charges sous tension, appuyer sur un des boutons de minuterie. Le témoin vert adjacent devrait s'allumer, et le compte à rebours démarre pour la période choisie.
- Pour modifier cette période, appuyer sur le bouton correspondant à la durée voulue. Le témoin adjacent s'allume, et le compte à rebours démarre pour la nouvelle période choisie.
- Pour mettre les charges hors tension, appuyer sur le bouton prévu à cette fin, ou attendre que le délai sélectionné se soit écoulé. Les témoins latéraux s'éteignent en fonction du compte à rebours, en indiquant toujours l'intervalle restant.

Commande prioritaire

Pour mettre les charges sous tension sans minuterie, enfoncer le bouton supérieur pendant plusieurs secondes. Le témoin de localisation tourne à l'ambre pour indiquer l'état continu des charges. Il suffit ensuite d'appuyer sur un des boutons de minuterie pour démarrer un compte à rebours, ou sur le bouton de mise hors tension pour les éteindre ou les arrêter.

PROGRAMMATION AVANCÉE

Il est possible de modifier les intervalles de compte à rebours des minuteries.

Les dispositifs peuvent en effet être programmés de manière à fonctionner comme n'importe lesquelles des minuteries suivantes :

Numéros d'interrupteur minuterie	Boutons	Intervalles
LTB02	1 (bouton supérieur)	15 min, 30 min, 1 h, 2 h
LTB12	1 (bouton supérieur)	2, 4, 8 et 12 heures
LTB60	2	10, 20, 30 et 60 minutes
LTB30	3	5, 10, 15 et 30 minutes
LTB15	4 (bouton inférieur)	2, 5, 10 et 15 minutes
N/A	5 (bouton de mise hors tension)	S/O

REMARQUE : quand on change les délais de mise sous tension, la face imprimée des minuteries ne correspond plus aux intervalles. On peut se procurer des faces de rechange pour rectifier cette situation.

Pour modifier les intervalles du compte à rebours, il faut procéder comme suit :

- Enfoncer le premier et le troisième bouton de minuterie pendant quelques secondes pour entrer en mode de sélection du compte à rebours.
- Le témoin correspondant au fonctionnement en cours se met à clignoter pour indiquer l'entrée dans ce mode.
- Appuyer sur le bouton correspondant aux intervalles voulus (se reporter au tableau ci-dessus).
- Le témoin correspondant clignote brièvement pour indiquer le compte à rebours choisi.
- Appuyer sur le bouton de mise hors tension pour enregistrer les changements et sortir du mode de programmation. On peut aussi attendre que le dispositif sorte automatiquement de ce mode en n'appuyant sur aucun bouton pendant trois minutes.

Commande à emplacements multiples

La minuterie peut être démarrée ou arrêtée depuis n'importe quel interrupteur asservi Vizia+. Les charges se mettent alors sous tension suivant le dernier compte à rebours choisi. On peut ainsi commander le dispositif à partir de dix emplacements en présence d'unités coordonnées, ou de cinq emplacements en présence d'unités assorties.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Fonctionnement intermittent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau des charges;
 - les conducteurs du circuit ne sont pas bien raccordés aux fils de sortie de l'interrupteur-minuterie ou des unités asservies.
- Les charges ne se mettent pas sous tension, et le témoin de localisation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - les lampes ou moteurs sont brûlés;
 - le neutre n'est pas raccordé.
- L'unité asservie n'a aucun effet sur les charges :**
 - le parcours du circuit dépasse 90 m;
 - les unités assorties ne sont pas raccordées au neutre.

REMARQUE : le partage d'un fil neutre peut causer un mauvais fonctionnement. On recommande de raccorder tous les interrupteurs-minuterie à la même phase, ou de faire courir un neutre distinct sur chacune.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

Protection en vertu d'un ou de plusieurs brevets américains et autres, accordés ou en instance de l'être
© 2009 Leviton Manufacturing Co., Inc.
Tous droits réservés, y compris ceux de présentation

- Niveau de protection : IP20
- Type d'action : 1Q

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC :

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.